

# Fiche Descriptive de la Formation Opérateur en Vidéoprotection et Télésurveillance



## Intitulé de la formation :

Titre Professionnel d'Opérateur en Vidéoprotection et Télésurveillance

## Objectifs de la formation :

Cette formation vise à former des professionnels capables d'assurer la surveillance à distance de sites, via des systèmes de vidéosurveillance et de télésurveillance, et de réagir efficacement aux événements détectés (intrusion, alarme, etc.). Les stagiaires apprendront à gérer les équipements de surveillance, à interpréter les images vidéo, et à déclencher les procédures d'intervention nécessaires.

## Prérequis :

- Avoir une carte professionnelle valide ou une autorisation préalable délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité).
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française (niveau B1 minimum).
- Être majeur (18 ans minimum)
- Compétences de base en informatique recommandées.

## Durée de la formation :

- **Nombre total d'heures** : 231 heures, réparties sur 33 jours.
- **Horaires** : Du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 (7 heures par jour).

## Modalités et délais d'accès :

- **Inscriptions** : Ouvertes toute l'année, sous réserve des places disponibles.
- **Délais d'accès** : Entre 2 à 4 semaines après la validation de l'inscription et la réception des documents nécessaires.
- **Modalités d'accès** : Entretien individuel préalable pour valider les prérequis et définir les objectifs du candidat.

## Tarifs :

- **Coût total de la formation** : 3800 € net de TVA
- **Modalités de paiement** : Possibilité de paiement en plusieurs fois. Financements possibles via CPF, Pôle Emploi, ou autres organismes.
- **Effectif** : 12 personnes maximum

**TONNERRE**  
CENTER

## Contacts :

- **Responsable de la formation** : Mme NIVEAUX Émeline
- **Email** : [contact@tonnerre-formation.com](mailto:contact@tonnerre-formation.com)
- **Téléphone** : 05 59 55 71 61
- **Adresse** : TONNERRE FORMATION, 15 ter rue Pierre Semard 40220 TARNOS
- **Site web** : [www.tonnerre-formation.com](http://www.tonnerre-formation.com) / [www.tonnerre-asra.fr](http://www.tonnerre-asra.fr)

## Méthodes mobilisées :

- **Approche pédagogique** : Formation mixte avec cours théoriques, exercices pratiques sur logiciels de vidéosurveillance, et simulations d'incidents.
- **Outils pédagogiques** : Supports numériques, systèmes de vidéosurveillance, simulations interactives.
- **Intervenants** : Professionnels expérimentés dans le domaine de la télésurveillance et de la sécurité.

## Modalités d'évaluation :

- **Évaluation continue** : Contrôles de connaissances, exercices pratiques, et participation en classe.
- **Évaluation finale** : Examen pratique sur la gestion d'un poste de vidéosurveillance et Télésurveillance ainsi qu'un examen théorique pour l'obtention du Titre Professionnel.

## Accessibilité aux personnes handicapées :

- Le centre de formation est conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Des adaptations pédagogiques sont possibles pour les personnes en situation de handicap. Merci de nous informer de toute nécessité particulière lors de l'inscription.

## Le programme :

**TRONC COMMUN SECURITE PRIVEE (56 h)** • Module juridique • Module stratégique • Gestion des premiers secours • Gestion des risques et des situations conflictuelles • Transmission des consignes et informations

**SURVEILLANCE PAR DES SYSTEMES ELECTRONIQUES DE SECURITE – TELESURVEILLANCE (105h)** •

Gestion des risques • La station de télésurveillance • Les systèmes de sécurité électroniques • Structure des traitements • Le comportement vis-à-vis du client

**VIDEOPROTECTION (70h)** • Environnement juridique de la vidéoprotection • Prévention des risques terroristes

• Prévention des autres risques d'atteinte aux biens et aux personnes • Vidéoprotection Connaître et maîtriser les différents systèmes de sécurité et outils de travail

**Stage de mise en situation pratique (35h)** au sein d'un poste central de sécurité d'une entreprise ou d'un centre de supervision urbain. Peut se faire avant ou après l'examen. Stage Obligatoire pour la carte professionnelle de Télésurveillance.

## EXAMEN (7h)

**TONNERRE**  
CENTER